

Toulouse, le 2 Janvier 2008

Les Rendez-Vous du Social en visio-conférence

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Nous vous convions au « Rendez-vous du Social », qui aura lieu le :

► **Mardi 12 février 2008 (16h30/18h30)**

Nous vous rappelons que ces réunions, animées par **Maître Paul-Henri BERNARD, Avocat à la Cour, Conseil en Droit Social (Cabinet Capstan)**, se tiennent en visio-conférence.

La visio-conférence se déroule dans chaque département, sur le site suivant :

- | | | |
|----|---|--|
| 09 | ⇒ Centre Consulaire de Formation de St Paul de Jarrat | <i>St Antoine 09000 SAINT PAUL DE JARAT</i> |
| 31 | ⇒ Centre de Congrès DIAGORA Labège | <i>Voie la Méridienne 31319 LABEGE CEDEX</i> |
| 32 | ⇒ CCI d'Auch | <i>Place Jean David 32000 AUCH</i> |
| 46 | ⇒ CCI de Cahors | <i>107 quai Cavaignac 46000 CAHORS</i> |
| 65 | ⇒ CCI de Tarbes | <i>1 rue des Evadés de France 65000 TARBES</i> |
| 81 | ⇒ CCI de Castres | <i>40 allée Alfonse Juin 81100 CASTRES</i> |
| 81 | ⇒ Ecole des Mines d'Albi | <i>Route de Teillet - Campus Jarlas 81000 ALBI</i> |
| 82 | ⇒ Centre de Formation Consulaire de Montauban | <i>61 avenue Gambetta - 82000 MONTAUBAN</i> |

Vous voudrez bien retourner au Conseil Régional, dans les meilleurs délais, le bulletin de participation ci-joint (en cochant pour le département du Tarn le site choisi).

- **Nous vous remercions de bien vouloir effectuer votre règlement par chèque établi à l'Ordre du CERECAMP.**

Nous vous rappelons que cette action sera prise en compte pour 2 heures par séance dans le nombre d'heures annuelles obligatoires en matière de formation, qui nous vous le rappelons, sont de 40 par expert-comptable et de 16 par collaborateur.

Nous vous prions de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alain GIVANOVITCH
Président du Conseil Régional

Isabelle RABILLER
Présidente de la Commission Social